



Réunion Publique EOLMED
« Territoires à énergie positive pour la
croissance verte, la place de l'éolien flottant
et du projet EolMed »

jeudi 22 juin 2017
Médiathèque du Grand Narbonne

Salle et participation

- Participation : 44 personnes
- Scène (dans l'ordre d'intervention) :
 - **Alain THIRION** - Préfet de l'Aude
 - **Jacques ROUDIER** - Garant de la concertation
 - **Paul NEAU** - Expert énergies et environnement
 - **Carole DELGA** - Présidente de la Région Occitanie
 - **Jacques BASCOU** - Président de la CA Grand Narbonne
 - **Jean-Marc BOUCHET** - Président du Groupe QUADRAN
 - **Olivier GUIRAUD**, Directeur du projet EOLMED – QUADRAN
- Timing : 17h15 à 20h15 soit 3h de réunion.

17h15 : OUVERTURE

Alain DESSAGNE, animateur, ouvre la réunion et remercie les participants ainsi que les élus présents. Il rappelle que cette réunion a pour vocation d'échanger autour du projet EolMed et de ses opportunités pour le territoire. Cette réunion ouvre une grande concertation dans les 9 communes les plus proches durant tout l'été. Il indique que cette réunion se déroulera en 2 temps : une partie d'échanges entre les grands élus du territoire sur « l'éolien en mer au rendez-vous de la transition énergétique des territoires » et une partie dédiée à la présentation du projet par le maître d'ouvrage, QUADRAN.

Alain THIRION, Préfet de l'Aude, rappelle le cadre de l'appel à projet lancé par l'État, essentiel selon lui pour comprendre le calendrier du projet. Il déclare que l'éolien en mer est un atout formidable pour la région. Il permet à la fois de produire de l'énergie et développer une technologie de qualité qui pourrait permettre de structurer une filière et de développer des emplois. Le tout, en préservant l'environnement et le paysage avec des éoliennes à plus de 15km des côtes.

Il explique que l'État, à travers la DREAL et le CEREMA, a mené des études pour définir les sites des premiers appels d'offre pour le développement de l'éolien en France. Il indique qu'à la suite de la concertation avec les élus, deux sites ont été définis dans l'Aude, à Gruissan et à Leucate. Des appels d'offre ont permis de choisir deux promoteurs pour ces zones (QUADRAN à Gruissan et ENGIE à Leucate).

Il indique qu'il y aura 2 phases. Une première dite expérimentale, celle des parcs pilotes, et une phase commerciale pour l'exploitation industrielle d'éoliennes flottantes. Les enseignements de la phase pilote permettront de rentrer plus sereinement dans la phase commerciale. Il insiste sur le fait qu'il faut prendre le temps de réfléchir et de comprendre comment les choses sont faites et quels sont les impacts éventuels.

Il évoque les trois préoccupations de l'Etat : l'environnement, l'énergie et l'occupation du domaine public et maritime. Ces trois sujets mobilisent la DREAL, la DDTM et la Préfecture Maritime. Il explique que, pour bien faire les choses, il faut de la méthode, de la lisibilité et que ces trois préoccupations seront traitées au sein d'un comité de suivi. Les projets se trouvant sur deux départements distincts (Aude et Pyrénées Orientales), un préfet pourra être désigné pour coordonner ce comité. Il convient d'assurer une cohérence d'ensemble, pour offrir l'image d'un littoral attrayant, qui apporte de l'emploi et qui en matière d'énergie change la donne. Il souligne son enthousiasme face aux opportunités que représentent ces projets.

« On doit être cohérent, exemplaire et transparent. »

Jacques ROUDIER, Garant de la concertation désigné par la Commission Nationale du Débat Public (CNDP), introduit son rôle en rappelant que la présente concertation est volontaire. Le maître d'ouvrage a souhaité cette concertation pour que les citoyens du territoire puissent donner leur avis librement sur le projet. Il indique que le Garant est neutre vis-à-vis du projet.

Son rôle est de veiller à ce qu'un maximum de personnes soit informé, que l'information mise à disposition soit la plus complète et exacte possible, que le maître d'ouvrage réponde à l'ensemble des questions reçues et que les avis soient traités dans le cadre d'un bilan. À la fin de la période de concertation, le garant rend son rapport à la CNDP.

L'ÉOLIEN EN MER AU RENDEZ-VOUS DE LA TRANSITION ÉNERGÉTIQUE DES TERRITOIRES

Alain DESSAGNE, animateur, demande à **Paul NEAU, Expert énergies et environnement du bureau d'étude Abiès et membre de l'association Négawatt**, de le rejoindre pour mieux cerner les enjeux autour de la transition énergétique.

Alain DESSAGNE, lui demande de préciser ce que recouvre la notion de territoire à énergie positive pour la croissance verte.

Paul NEAU explique qu'il s'agit d'une démarche lancée par le Ministère de l'Écologie pour promouvoir des territoires exemplaires en matière de production d'énergie verte, de réduction de la consommation d'énergie, de diminution des pollutions, d'éducation à l'environnement, etc.

*« L'énergie la moins polluante c'est celle que l'on ne consomme pas.
Il faut associer sobriété et efficacité énergétique. »*

Alain DESSAGNE interroge **Paul NEAU** sur la place de l'Occitanie dans cette démarche, et notamment en terme d'éolien.

Paul NEAU indique que l'Aude est un département pionnier pour l'éolien et que la Région Occitanie est la 3^{ème} région française en puissance éolienne installée. À travers un graphique, il indique que l'éolien pourrait être le premier moyen de production d'électricité dans les scénarios de la transition énergétique (slide 8) avec une multiplication par 6 ou 7 de la capacité actuelle d'ici à 2050. Dans cette perspective, l'éolien en mer devrait connaître un fort développement, notamment en Méditerranée où la présence de vents forts tout au long de l'année garantit une forte productivité. (slide 9 et 10). Compte tenu des profondeurs d'eau, seule la technologie des éoliennes flottantes peut être mise en œuvre au large de Gruissan et de Leucate, contrairement aux côtes atlantiques ou en Mer du Nord où l'éolien posé reste la règle.

*« On est dans un territoire béni des dieux en terme de soleil, de biomasse, de mer, de vents...
On est dans une région où faire un territoire à énergie positive est possible car les
ressources sont importantes et variées. »*

Alain DESSAGNE accueille **Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie**, et **Jacques BASCOU, Président de la CA Grand Narbonne**.

Alain DESSAGNE interroge Mme DELGA sur l'objectif très ambitieux fixé par la Région : devenir la première région à énergie positive de France et d'Europe en 2050.

Carole DELGA, Présidente de la Région Occitanie, confirme que cet objectif ambitieux s'avère réalisable dans une région où les atouts naturels sont si importants et diversifiés : le soleil, le vent, l'hydro-électricité, la biomasse, etc. La volonté de la Région est de valoriser son territoire tout en préservant son environnement.

*« Nous devons avoir conscience que nos paysages offrent la possibilité d'une nouvelle
économie. »*

Carole DELGA souligne que le premier devoir d'une région à énergie positive est de consommer le moins d'énergie possible. Pour cela, la Région construit désormais tous ses bâtiments de façon « positive », et conduit également une démarche de rénovation de ses infrastructures. Par ailleurs, des aides sont fournies par la Région aux communes et aux acteurs privés, notamment dans le secteur de l'hôtellerie, et à travers les échocchèques. Plus largement, il s'agit de réduire la consommation d'eau, de développer les transports collectifs, notamment le ferroviaire avec l'accent mis sur les trains du quotidien.

Elle indique que la Région souhaite être moteur en matière d'énergies renouvelables. Elle a ainsi obtenu deux des quatre parcs éoliens pilotes de l'appel à projet et vient de lancer son propre appel à projet sur le photovoltaïque. Elle développe l'hydro-électricité et un dispositif de méthanisation en coopération avec les agriculteurs, tout en travaillant sur l'hydrogène pour les bus et les aéroports.

*« La Région Occitanie a deux objectifs :
la réduction des consommations et le développement de nouvelles énergies.*

Le tout nous permet de créer de nouveaux emplois. »

Alain DESSAGNE demande à **Carole DELGA** comment la Région Occitanie favorise la création de nouvelles filières porteuses d'emplois dans les énergies renouvelables.

Carole DELGA indique que la région conduit une stratégie d'accompagnement des entreprises et d'aide à l'essaimage des activités exemplaires. La Région soutient également l'innovation et développe des partenariats à l'international, avec le Maroc en particulier dans le domaine de l'énergie.

Alain DESSAGNE passe la parole à **Jacques BASCOU, Président du Grand Narbonne** pour lui demander ce que recouvre la notion de territoire à énergie positive.

Jacques BASCOU, Président du Grand Narbonne, souligne que la communauté d'agglomération a déjà reçu le label de territoire à énergie positive, et les aides financières associées, au titre de ses projets dans l'éolien et le photovoltaïque. Il ajoute qu'en matière d'éolien, le Grand Narbonne en est même à préparer le démantèlement du premier parc éolien français installé en 1991 à Port-la-Nouvelle. Il cite les nouveaux projets engagés en matière de méthanisation, de recherche et de financement participatif. La formation est également au cœur des priorités de la collectivité.

Alain DESSAGNE, interroge **Jacques BASCOU** sur le soutien du Grand Narbonne au projet EolMed.

Jacques BASCOU précise que la collectivité apporte déjà son aide en finançant l'extension et le développement du port de Port-la-Nouvelle à hauteur de 33M€ et qu'elle réfléchit à une intervention directe au sein de la société du projet EolMed. Il souligne la possibilité de mobiliser ses moyens de formation et de recherche, deux compétences de la Communauté d'Agglomération.

« Tout d'abord il faut y croire et on y croit. »

Alain DESSAGNE, demande également à **Carole DELGA** comment la Région peut faciliter la réalisation de ce projet.

Carole DELGA, explique que la Région dispose d'un projet de reconfiguration du port de Port-la-Nouvelle pour accueillir l'assemblage et la construction des éoliennes des deux parcs pilote, et à terme des parcs commerciaux. Elle révèle également la création, d'ici la fin de l'année, d'une agence régionale du climat et de l'énergie, et l'investissement dans le projet EolMed à hauteur de 5%.

Jacques BASCOU, propose de tenir un salon autour de l'éolien et des énergies renouvelables sur le territoire de la Narbonnaise sur le modèle du FOWT, salon international de l'éolien en mer.

Carole DELGA ajoute que la Région a candidaté pour en accueillir un.

1^{er} TEMPS D'ÉCHANGES

Didier CODORNIU, Vice-Président de la Région Occitanie, Président du Parlement de la Mer, Maire de Gruissan, rappelle que la concertation sur la définition des zones d'implantation des parcs pilote s'est déroulée au sein du Parlement de la Mer. Il souligne que l'attrait des éoliennes flottantes est lié à l'innovation technologique et aux perspectives de création d'emplois induites. Il rappelle que quelques années auparavant, Jacques BASCOU et lui s'opposaient à l'installation d'un parc éolien posé.

« À l'époque nous avions dit : apprenez à faire flotter vos éoliennes à 20km des côtes et revenez nous voir à ce moment là. »

Il souligne la dimension incroyable de ces structures, par leur poids et leur taille, et exprime la volonté de tout le territoire de voir se développer cette technologie. Il rappelle qu'à Brest, à Saint-Nazaire, des formations aux métiers de l'éolien offshore existent déjà et que la Région doit anticiper ces besoins pour que les gens puissent être formés ici et restent travailler ici. Il affirme souhaiter le développement de 100 machines sur le long terme, d'autant plus qu'à 16km des côtes, elles sont peu visibles et sans impact sur le développement touristique.

Carole DELGA ajoute avoir rencontré dernièrement la Banque Européenne d'Investissement à Bruxelles qui, ayant eu un écho favorable sur les travaux menés par le Parlement de la Mer et au vu des projets prévus sur les côtes occitanes, a proposé à la Région de créer un fond d'investissement pour les énergies marines.

Elle indique que le temps de la formation est bien plus long que le temps de la reprise économique. Pour être en capacité de proposer des salariés formés au bon moment, la Région travaille dès à présent sur la question de la formation avec le Pôle Mer Méditerranée.

FIN DU TEMPS D'ÉCHANGES

LA FERME PILOTE EOLMED

Alain DESSAGNE invite **Jean Marc BOUCHET**, Président de QUADRAN, et **Olivier GUIRAUD**, Directeur du projet EolMed, à le rejoindre sur scène.

Lancement de la vidéo de présentation du projet (slide 16).

Alain DESSAGNE demande à **Jean Marc BOUCHET** comment il accueille la stratégie régionale qui vient d'être présentée.

Jean Marc BOUCHET, se déclare très satisfait du discours de Madame DELGA. Il indique qu'une stratégie régionale claire est indispensable pour développer des projets d'énergies renouvelables. Après Paul NEAU, il confirme que « *le territoire est béni des Dieux* » en matière d'énergie verte et souligne l'exemple du Grand Narbonne qui est à

présent 100% indépendant en énergies renouvelables. Pour QUADRAN c'est important que tous les territoires se saisissent de ces sujets.

« La stratégie du groupe est de développer sur place de l'énergie à consommer sur place. »

Alain DESSAGNE questionne **Jean Marc BOUCHET** sur son passé de capitaine au long cours devenu énergéticien - créateur du premier parc éolien flottant en Méditerranée.

Jean Marc BOUCHET explique qu'il apprécie ce retour aux sources et que depuis 30 ans, il n'a qu'une envie, c'est d'innover pour créer de l'énergie avec des ressources renouvelables. Le projet EolMed par son innovation majeure représente une nouvelle étape particulièrement importante. Il se félicite que les élus du territoire, hier opposés à des machines proches du rivage, accueillent aujourd'hui favorablement les nouveaux projets situés à plus de 16km des côtes.

Alain DESSAGNE donne la parole à **Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed**, pour la présentation du projet.

Olivier GUIRAUD débute par la présentation du groupement d'entreprises du consortium EolMed : QUADRAN assure le développement, le montage financier, la supervision du chantier et l'exploitation du parc. Le groupe s'appuie sur Bouygues TP et IDEOL pour la réalisation du flotteur. Sur ce dernier est assemblé une turbine SENVION. (Slide 19)

Le directeur du projet explique qu'avant le développement d'un parc à l'échelle commerciale de 50 à 100 éoliennes, la technologie est testée et mise au point en deux étapes : à l'étape du démonstrateur (1 éolienne) et du projet pilote (4 à 6 éoliennes). (Slide 20)

Il informe qu'actuellement, un démonstrateur du flotteur BOUYGUES-IDEOL est en construction à Saint Nazaire et sera installé au Croisic sur le site d'essai de l'Ecole Centrale de Nantes. Il s'agit d'une étape essentielle pour emmagasiner des savoirs. Il ajoute qu'un tuilage assez rapide entre ces étapes est essentiel pour se positionner à l'international pour le développement de l'éolien flottant.

Il rappelle les 3 objectifs de QUADRAN pour cette phase pilote (slide 21) :

- Valider la faisabilité technique et économique du projet
- Structurer une filière industrielle
- Exporter la solution à l'international

Olivier GUIRAUD présente ensuite la **zone d'implantation** des quatre éoliennes : une première, plus importante, définie lors des appels à projets et une zone, plus petite, définie par QUADRAN à l'intérieur de la première, le tout à plus de 16km des côtes. Il précise ensuite les caractéristiques du parc pilote et ses chiffres clés (slide 22, 23 et 24).

Deux options d'implantation des éoliennes sont à l'étude. Elles pourront être positionnées en ligne ou en grappe. Par ailleurs, deux zones de raccordement sont étudiées. Sur ces deux questions, QUADRAN prévoit de consulter le public.

Le Directeur du projet EolMed poursuit avec **l'étude d'impact**. Les expertises ont débuté au mois de septembre 2016 par les impacts éventuels sur l'avifaune, les reptiles et les mammifères marins. Depuis février 2017, d'autres études ont été lancées comme celles relatives à la faune et la flore terrestres, aux paysages et patrimoines naturels ou encore aux retombées sur l'emploi et le tourisme. C'est au mois de mars que le reste des études a été amorcé, en l'occurrence sur la géophysique et la géotechnique du territoire, le plancton, l'ichtyofaune et les tellines, la qualité de l'eau et les sédiments. Actuellement, le benthos, les chiroptères, les écouteuses sous marines, l'archéologie, la navigation maritime, les risques technologiques, les activités de pêche et les cycles de vie font l'objet d'analyses précises.

Il explique alors la démarche **ERC** selon laquelle, pour chaque projet d'envergure, on doit chercher à **Éviter** les impacts potentiels recensés dans les études précitées. Si on ne peut pas éviter, on va chercher à **Réduire** ces impacts. Et dans le cas où ces impacts seraient inévitables, on va chercher à les **Compenser**. QUADRAN s'est donné pour objectif de déposer ces demandes d'autorisations pour le 15 décembre.

Ensuite, Olivier GUIRAUD présente un **photomontage**, réalisé dans le cadre de l'étude paysagère. Il explique que les photomontages ont été réalisés de façon à ce que chacun puisse se rendre compte de la visibilité des éoliennes depuis la côte languedocienne. Il rappelle que ces photomontages peuvent être consultés dans chacune des communes concernées par le projet.

Sur le financement, le Directeur du projet EolMed précise que l'appel à projet ne se résume pas à une autorisation d'implanter un parc mais qu'il s'agit surtout d'une aide à l'investissement. En effet, l'État aide le projet à hauteur de 40%, qui se décomposent en 60% d'avances remboursables et 40% de subventions. Une aide non-négligeable pour un projet de 215 millions d'euros. Le reste provient des levées de fonds à 40%, et de fonds propres à 20% (de QUADRAN, des collectivités, des SEM, des fonds institutionnels et le financement participatif Enerfip).

« Les citoyens vont nous aider à faire sortir ce projet. »

Il donne par la suite des éléments de calendrier :

- 2017 : l'année des études et de la concertation ;
- 2018 : l'instruction du dossier par les services de l'État et la recherche de financement pour QUADRAN ;
- 2019 : décision finale d'investissement et, ensuite, début de la construction
- Fin 2020-début 2021 : Mise en service et exploitation

Olivier GUIRAUD présente enfin la démarche de concertation engagée par le maître d'ouvrage depuis le début d'année 2017. Celle-ci se déroule en deux phases : la première avec les acteurs institutionnels, la seconde avec les habitants du territoire et plus largement le grand public.

Pour la première phase, du mois de janvier au mois de juin 2017, parallèlement aux études, des ateliers thématiques et des ateliers citoyens ont été organisés, durant lesquels le projet a été présenté par l'équipe et les experts mobilisés par QUADRAN aux

représentants des services de l'Etat, aux collectivités, au secteur associatif et aux représentants du monde de l'économie et des entreprises.

La seconde phase de concertation, depuis le 15 juin jusqu'au 15 septembre, vise à présenter EolMed à tous les habitants du territoire intéressés et aux touristes, répondre à leurs questions et prendre en compte leur avis, via des dispositifs tels que des réunions publiques, des expositions et de nombreuses rencontres avec le maître d'ouvrage, organisées dans les neuf communes concernées par le projet. Il évoque également la plateforme d'échanges E-débat, qui devrait être ouverte à tous dès le mois de juillet. Par ailleurs, une réunion publique de clôture de cette concertation sera organisée à l'automne (date à venir).

Alain DESSAGNE, demande aux citoyens ayant participé à l'Atelier Citoyen de le rejoindre sur scène.

Bertrand ESTEVE, habitant de Gruissan, remercie la société QUADRAN d'avoir permis ce type de rencontre. Il ajoute que tous les participants sont venus de façon volontaire.

Il décrit ensuite le déroulement de l'Atelier, qui en 3 sessions visait à répondre à la question : « Quelles initiatives nouvelles EolMed peut-il favoriser sur votre territoire ? ». La première session a consisté en la présentation du projet, la visite du port de Port-La-Nouvelle, et au choix de thématiques à approfondir à l'aide d'experts et de professionnels du territoire. La deuxième a été consacrée à l'approfondissement des trois grandes thématiques choisies, à savoir le développement économique et l'éco-tourisme, la pêche et la co-activité, ainsi que l'environnement et la biodiversité. La troisième journée a rassemblé les citoyens afin qu'ils proposent des actions en lien avec le projet.

Christian SEGUY, autre participant à l'Atelier, juge le dispositif intéressant, novateur, et indique qu'il s'est déroulé dans une énergie positive.

Nathalie DELVALLEZ, participante narbonnaise, explique qu'elle a été recrutée sur la plage pour participer à cet atelier par des étudiants de l'Université Paul Valéry. Elle dit avoir trouvé le sujet intéressant et apprécié ce mode ouvert de concertation.

« Le projet est chouette ! »

Iris BIEBER, précise qu'ils étaient 17 participants du territoire à échanger avec des acteurs-experts des 3 thématiques choisies par le groupe.

« Nous pouvons être fiers d'avoir sur notre territoire une ferme pilote qui soit une première mondiale. La Région Occitanie doit être pionnier des énergies nouvelles, mais attention à l'environnement et aux acteurs. »

Iris BIEBER remercie Stéphane Béguin, le facilitateur graphique, qui a dessiné tout au long de la journée pour mettre en image leurs échanges.

Elle fait ensuite un *focus* sur les actions, classées en 4 thèmes, proposées au terme des trois sessions de l'Atelier Citoyen :

- La pêche :

- Adapter les techniques de pêche ;
- Impliquer les pêcheurs dans les activités touristiques ;
- Valoriser les métiers de la mer.

- L'emploi et la formation :
 - Développer la formation autour des nouveaux métiers ;
 - Accompagner les entreprises existantes grâce à des formations.

- La recherche-action
 - Capitaliser les savoirs par la création d'un laboratoire de biologie marine, scientifique et médicale ;
 - Rassembler l'ensemble des savoirs scientifiques sur le milieu.

- Le tourisme
 - Créer une maison de l'éolien (Eole-lien).
 - Informer et sensibiliser le public aux enjeux environnementaux ;
 - Proposer des balades en mer du parc ;
 - Proposer des visites de chantier du port de Port-La-Nouvelle ;
 - Organiser une Journée de la Mer ;
 - Développer la mobilité électrique et le tourisme vert ;
 - Informer sur la production de l'électricité ;
 - Organiser des conférences d'affaires ;
 - Proposer des produits commercialisables (stylos, mugs, etc.).

Olivier GUIRAUD remercie les citoyens pour leur participation et souligne la qualité de leur implication. Comme demandé, il prend l'engagement de continuer à informer les intéressés sur l'avancée du projet.

Sur la création du laboratoire de biologie marine, il se déclare ouvert à l'open-data, la question étant de savoir comment l'organiser. Cela peut faire partie des réflexions du comité de suivi que le maître d'ouvrage souhaite créer à la suite des ateliers thématiques.

Olivier GUIRAUD indique que QUADRAN accompagne Kito DE PAVANT et évoque sa mésaventure avec un cachalot pour rappeler à l'audience que la mer est imprévisible. La sécurité est l'une des priorités de QUADRAN.

Concernant les autres propositions, il propose de les étudier avec attention plus tard. Dans la mesure où plusieurs d'entre elles relèvent des institutions publiques ou d'initiatives privées, QUADRAN aura vocation à faciliter ce type d'initiatives.

« C'est une vraie belle expérience, merci ! » B. Esteve.

Jean-Luc THIBAUT, Association ECCLA

Déclare qu'il faut mettre en avant ces initiatives pour que des gens s'en saisissent. Il demande à ce que la communication perdure en phase d'exploitation, et que les informations soient le plus simple possible.

Olivier GUIRAUD, Directeur du projet EolMed

S'engage à communiquer dans la durée. Il ajoute que c'est d'autant plus facile que les bureaux de l'équipe sont situés à Port-La-Nouvelle.

Marc DEJEAN, habitant de Narbonne

Indique que le département de l'Aude est un territoire relativement pauvre et demande quelle conséquence va avoir le projet sur le coût de l'électricité pour le client.

Jean Marc BOUCHET, Président du Groupe QUADRAN

Répond que l'installation de quatre machines sera sans effet sur le prix de l'électricité, ni à la hausse ni à la baisse. En revanche, en phase commerciale, il s'agira de se montrer compétitif avec les autres énergies, notamment le nucléaire.

19h20 : FIN DE LA RÉUNION PUBLIQUE